



Separation entre couple pacse

Par **cmia**, le **07/07/2009** à **11:32**

Bonjour, je suis pacse depuis 2008 et nous avons une fille de 6 ans. depuis sa naissance nos rapports se sont éloignés, il sort avec ses copains quand nous sommes tous les 3 à la maison il est devant la télé ou l'ordi et ne s'occupe pas de nous. ce week-end il n'est pas rentré 2 nuits sans donner de vraies explications. j'en viens à me demander s'il n'a pas quelqu'un. nous avons des rapports sexuels à peu près tous les 6 mois car il ne veut pas. j'ai décidé de partir une semaine chez mes parents pour qu'il réfléchisse; mais j'aimerais savoir s'il y a des démarches à faire pour que je ne sois pas accusée d'avoir quitté le domicile conjugal ou enlevé ma fille; vu mon histoire j'aimerais que vous me conseilliez pour que je ne me fasse pas avoir lors d'une séparation et les démarches à effectuer pour une séparation. merci d'avance

Par **fffabre62**, le **07/07/2009** à **13:22**

En prévenant de votre départ et du lieu où vous allez vous avez parfaitement le droit de prendre des vacances. En revanche votre histoire est triste et sent la fin de votre pacse. Pour tout savoir sur le pacs: <http://www.XXXXXXXXXXXXXX> Pas de publicité. Supprimé. les explications de rupture de pacs sont en bas de page. bonne lecture